

080/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance publique du 29 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Présents : Mr CLOAREC Eric, Maire, Mme DUGAY Christiane, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr LE SCANFF Eric, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme LE GALL Annick, 3<sup>ème</sup> Adjointe, Mr TROLES Edouard, 4<sup>ème</sup> Adjoint, Mr TILLY Hervé, Mme FLOCH Sonia, Mme COLLEOU Chantal, Mr LE HERVE Florent, Mr UGUEN Paul, Mr LE MEUR Rémy, Mme NORMAND Françoise, Mr LEFEVRE Marc, Mme LE ROY TASSEL Laurence  
Absents : Mme MOY Cyrielle,  
Procurations : Mme MOY Cyrielle donne pouvoir à Mme LE GALL Annick  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15  
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2021  
Date de Publication :  
Secrétaire : M LE HERVE Florent

**Objet : location espèce centre commercial**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir été sollicité par la société « Gang Of Pizza » pour installer un distributeur de pizzas sur la commune.

Monsieur le Maire explique que le projet d'installation pourrait être proposé dans l'ancien local de la caisse d'épargne, d'une superficie de 30m2, formant le lot 14 de copropriété du « Centre Commercial Ar Roudour ».

Monsieur le Maire propose le tarif de location de 250 €/mois, soit 3000€ par an.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en location du bien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise la location au tarif de 250€ par mois, et autorise M Le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en location du bien.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Eric Cloarec